



Commune de BERTRANGE

AVIS AU PUBLIC

Contact : Nadine Schmit
26 312 334

Conformément à l'article 24, alinéa 1, de la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau, il est porté à la connaissance du public, qu'une demande en autorisation

relative à la modification de l'autorisation EAU-AUT-25-0576 concernant la création d'un bassin de rétention en amont de la rue des Champs dans le cadre des mesures anti-crues du cours d'eau « Pétrusse » à Bertrange,

a été introduite par la société Bureau d'études Micha BUNUSEVAC, au nom et pour le compte de l'ADMINISTRATION COMMUNALE DE BERTRANGE,

aujourd'hui auprès de l'Administration de la Gestion de l'Eau en date du 01.12.2025.



Commune de BERTRANGE

Bertrange, le 10 décembre 2025

Youri DE SMET
Bourgmestre

Georges FRANCK
Secrétaire

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Il est certifié que le présent avis est publié et affiché, ce suivant les prescriptions de l'article 24, alinéa 1, de la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau.



Commune de BERTRANGE

Bertrange, le 10 décembre 2025

Youri DE SMET
Bourgmestre

Georges FRANCK
Secrétaire